

Décembre 2017
Année 2017
Numéro 21

L'étouyer



Le mot du Maire

Si nous avons réduit un peu la voilure cette année dans le domaine des réalisations, c'est qu'il faut bien pendre un peu de recul pour la réflexion et d'autre part, les grandes réformes de l'Etat, nous incitent à une prudence raisonnée dans la gestion du budget.

A ce titre, je veux saluer l'action et le dévouement du conseil municipal, de la secrétaire et des employés communaux dont la participation m'est précieuse, tant dans la prise de décision que dans l'aide matérielle apportée.

Chaque année a son lot de turbulences et le destin, implacable, souvent cruel et injuste, n'épargnant personne, a frappé plusieurs foyers de la commune.. Aussi je veux adresser à celles et ceux qui se sont retrouvés dans la peine par la perte d'un être cher ou encore la maladie, toute ma sympathie et ma compassion.

Pour 2018, outre une bonne santé à chacun d'entre vous qui conditionne tout le reste, je vous souhaite de réaliser vos projets les plus chers.

Bonne année à toutes et à tous.

Gérard BOUCHAUD

RENSEIGNEMENTS



Centre hospitalier RUFFEC urgences 05 45 29 50 72
Centre ANTI-POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80
Gendarmerie 17
Dépannage EDF 0 810 333 016
Dépannage Eau CELLETES 05 45 22 28 54
Centre social Mansle 05 45 22 72 11
Conciliateur de justice 05 45 22 40 43
Dépannage orange 1013, www.1013.fr
Violences Conjugales en Charente 0800 16 79 74

Maison de Justice et du Droit d'Angoulême :

La Maison de Justice et du Droit est un service judiciaire de proximité, mis à disposition de tous les citoyens, gratuitement et dans le respect des règles de confidentialité. Un ensemble de permanences, avec ou sans rendez-vous, est mis à disposition pour vous permettre de connaître vos droits... mais aussi vos devoirs... faciliter le règlement de petits litiges. 05 45 24 68 01
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h—rue René Pajot, la grande Garenne 16000 ANGOULEME.

STATISTIQUES COMMUNALES

ETAT CIVIL 2017

Naissances : néant
Décès : 3

Elèves scolarisés rentrée 2017—2018 :

Ecole maternelle : - Ecole primaire : 11 - Collège : 4

Liste électorale au 31 décembre 2017 :

Inscrits : 122 dont 60 hommes et 62 femmes

Urbanisme 2017 :

Permis de construire : 4
Déclaration préalable : 0
Certificat d'urbanisme : 4

Taux des impositions 2017

Taxe d'habitation : 11.85% : produit de 14 528 €
Foncier non bâti : 34.61% : produit de 4 084 €
Foncier bâti : 9.75% : produit de 83 392 €
CFE : 17.70% : produit de 152 645 €

Budget communal 2017 :

Le budget total s'équilibre à
- section de fonctionnement : 574 634 €
- section d'investissement : 239 811 €

Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2017

- Syndicat Départemental Informatique 738 €
- SIAHP Charente non domaniale 2759 €
- SDEG 16 (éclairage public) 769 €
- Ecole maternelle Mansle+cantine 13160.64€
- Ecole primaire + cantine 8741 €
- syndicat fourrière : 105€

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers : 18
SAMU urgence médicale 15

Ramassage des ordures ménagères chaque jeudi matin, et du tri sélectif chaque vendredi matin semaine impaire S'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage se fait avec un jour de décalage.



Sommaire de cet édition

Informations communales	Page 3
Informations Diverses	Page 8
Notre artiste local	Page 11
Histoire locale	Page 12



Travaux 2017

Aménagement du local technique : couverture et maçonnerie du portail : 16 889 €

Création d'un ossuaire : 1 344 €

Achat de divers panneaux signalétiques : 1 288 €

Interventions diverses dans le logement communal place de la mairie : 15 941 €

Réfection de divers trottoirs : 1 616 €

Point à temps (goudronnage partiel) : 7 404 €

Entretien de voirie et chemin communal : 2 100 €

Remplacement des deux portails du cimetière : 7 413 €



Prix Départemental Ruban du Patrimoine

Suite à l'aménagement de la grange rue de l'étouyer en logements locatifs, la commune a participé à un concours « les Rubans du Patrimoine » organisé par la Fédération Française du bâtiment, l'Association des Maires de France, la caisse d'épargne et la Fondation du Patrimoine. Ce prix a pour but de récompenser les communes ayant entrepris des travaux de rénovation, de réhabilitation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti dont les retombées sont significatives pour la collectivité. Ainsi, notre participation à cette 23^{ème} édition du concours a permis **obtenir pour la commune un Prix Départemental**. Cette distinction sera remise à Saint-Groux très prochainement !



Réseau d'eau potable

Le syndicat d'eau potable va réaliser des travaux sur le chemin de la procession à compter du 9 janvier. La route sera tenue fermée à la circulation par tronçon. Merci aux usagers de leur compréhension pour ce dérangement occasionnel.

Information du SIAEP Nord Est Charente

A compter du mois de février, un concessionnaire gèrera le réseau d'eau potable. Vous recevrez des informations complémentaires courant ce mois.

Départ de Typhanie, notre agent d'entretien

Procédant à l'entretien et aux travaux de propreté dans les locaux de la mairie de Saint Groux depuis 4 ans, Typhanie a quitté cet emploi hier soir. A cette occasion le maire et la 1^{ère} adjointe, en reconnaissance



pour la qualité de son travail, sa gentillesse et sa discrétion, lui ont remis une magnifique plante et une bouteille de champagne. C'est en qualité d'hôtesse d'accueil qu'elle va rejoindre très bientôt son nouvel emploi à l'Étude notariale de Mansle. Au revoir Thyphanie, c'est avec plaisir que nous te recevrons à Saint Groux lors de nos festivités.

Course cycliste

La traditionnelle course cycliste organisée avec le concours de l'ACT Leroy somer sera disputée le 15 avril 2018. L'épreuve 2017 a connu un vif succès avec 140 participants en 4 catégories. C'est la plus ancienne course en Charente.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales. Une permanence est assurée en mairie samedi 30 décembre de 10h à 12h.

Remise d'une médaille de la famille française au nom de l'Etat à Saint-Groux

Le samedi 28 octobre, Martine SY avait réuni sa famille et ses amis les plus proches à la salle des fêtes de Saint-Groux pour fêter dans la joie son soixantième anniversaire. Avant même que les convives aient pu porter leurs lèvres au verre de l'amitié, Gérard Bouchaud, Maire de Saint-Groux, ceint de son écharpe tricolore, est intervenu au nom du Préfet de la Charente. L'étonnement était général, surtout pour Martine, qui semblait visée par le discours du maire. Après avoir relaté son engagement dans la vie locale, Gérard a insisté sur la qualité de l'éducation qu'elle a su donner à ses quatre enfants maintenant, tous dans la vie active. Enfin, parlant au nom du Préfet de la Charente, il s'est adressé en ces termes à Martine :

« En hommage à ton mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, au nom du Préfet de la Charente, j'ai le grand honneur de te remettre la médaille de la famille française »

S'en est suivi beaucoup de larmes de joie et d'émotion et tout le monde à trinqué pour l'anniversaire et la médaille de la nouvelle promue.



L'ambroisie

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Vous l'avez reconnue : détruisez là !

PAR SON ASPECT GENERAL : belle plante en forme de buisson qui peut atteindre 1 mètre de hauteur, feuillage vert franc très découpé, tige velue et veinée de rouge chez la plante adulte, très ramifié dès la base

PAR SES FEUILLES : très découpée et du même vert sur les deux faces, pas d'odeur forte quand on la frotte entre les mains

PAR SES FLEURS : fleurs nombreuses, verdâtres, en forme de coupelles renversées disposées sur de longs épis à l'extrémité des tiges

CONFUSION POSSIBLE AVEC L'ARMOIRE COMMUNE : pas de poils sur les tiges, feuilles moins découpées, vert foncé au dessus, blanc argenté en dessous

Ne la laissez pas émettre son pollen

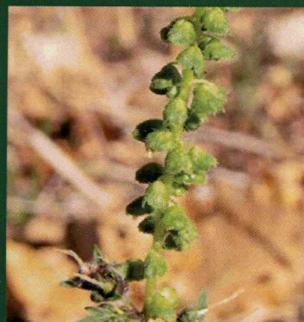
Empêchez-la de disséminer ses graines

Pour en savoir plus sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

Reconnaître

L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé



Fleurs mâles
sur de longs épis



Tige
velue et rougeâtre



Feuille
profondement
découpée



de 15 cm à 1 m de hauteur

*elle s'étale
en forme
de buisson*

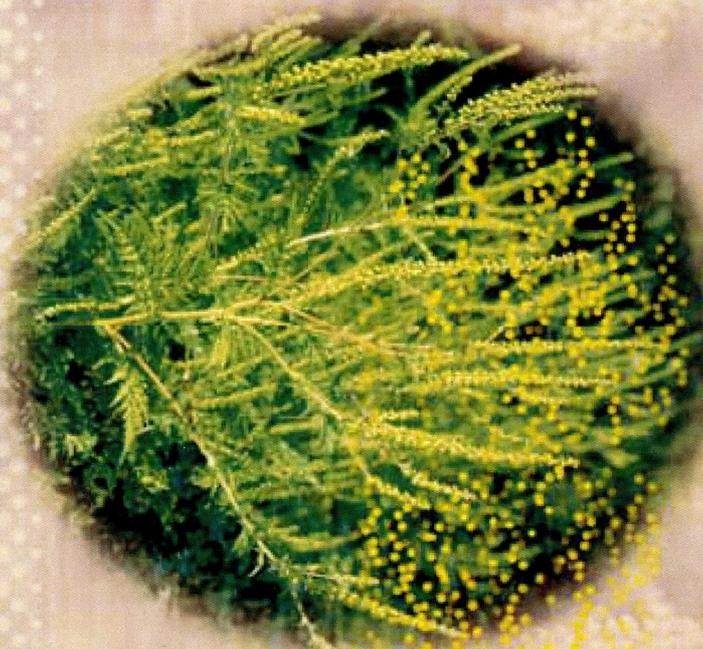
AMBROISIE

attention !

ALLERGIES

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...



pollen allergisant transporté par le vent



... et des conséquences économiques :

- baisse de forme • achat de médicaments
- consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

«...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambrosie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambrosie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie.»

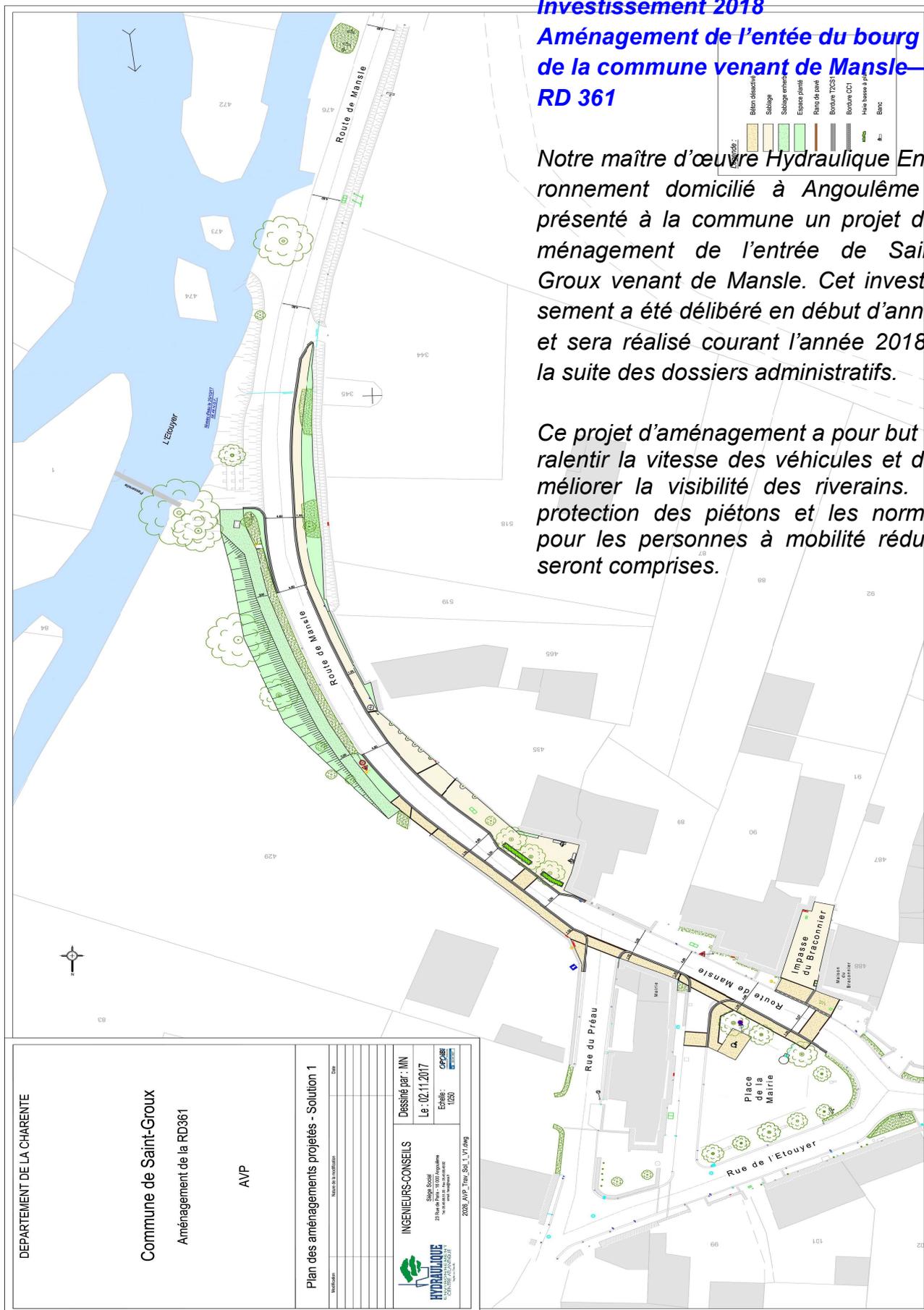
Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000



Investissement 2018
Aménagement de l'entée du bourg
de la commune venant de Mansle
RD 361

Notre maître d'œuvre Hydraulique Environnement domicilié à Angoulême a présenté à la commune un projet d'aménagement de l'entrée de Saint-Groux venant de Mansle. Cet investissement a été délibéré en début d'année et sera réalisé courant l'année 2018 à la suite des dossiers administratifs.

Ce projet d'aménagement a pour but de ralentir la vitesse des véhicules et d'améliorer la visibilité des riverains. La protection des piétons et les normes pour les personnes à mobilité réduite seront comprises.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes a approuvé la prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble du territoire dans le but de garantir une cohérence du développement à l'échelle du périmètre de la Communauté de Communes.

Trois axes guident l'élaboration d'un PLUi :

- équilibre entre aménagement et protection du territoire
- Diversité des fonctions urbaines et mixité sociale
- Gestion économe et équilibrée de l'espace

Les objectifs d'un PLUi visent à :

- Structurer l'armature territoriale en renforçant le rôle des pôles de services et d'équipements existants et en développant les interactions entre territoires urbains et villages ruraux, notamment par l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité ;
- Faciliter le développement et l'attractivité économique d'un territoire à enjeux hétérogènes en diversifiant les filières commerciales, artisanales, de services et agricoles ; assurer et structurer les conditions d'un développement touristique, notamment en valorisant le patrimoine local ;
- Préserver la qualité de vie et l'environnement naturel à l'échelle du territoire en mettant en place les conditions d'un développement territorial équilibré entre les différents fonctions et usages du territoire ;
- Prendre en compte les enjeux de développement durable, notamment ceux liés à la transition énergétique et ceux liés à la gestion et à l'usage économes et rationnels de l'espace ;
- Mettre en oeuvre les conditions d'une offre foncière et immobilière répondant aux différentes caractéristiques du territoire et permettant un équilibre générationnel et social harmonieux.

Déploiement de la fibre

Considérant que l'accès aux réseaux de communications électroniques à haut et très haut débit est un enjeu majeur d'aménagement pour notre territoire, de développement éco-

nomique, d'accès aux services et de modernisation de l'action publique, la communauté « Cœur de Charente » opte pour l'adoption du Schéma départemental numérique.

Cette couverture numérique se fera selon un scénario progressif. Notre commune sera fibrée d'ici la fin 2022.

Mutuelle Solidaire

Une nouvelle possibilité d'adhésion à une complémentaire santé à tarif préférentiel est offerte à l'échelle du Pays du Ruffécois depuis 2016.

L'association ACTIOM a été choisie par le Pôle Territorial du Pays Ruffécois pour mener à bien cette démarche. ACTIOM est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Pour plus d'information : vous pouvez consulter la page dédiée sur le site du Pays Ruffécois

<http://www.paysduruffecois.com> (onglet : services à la population / mutuelle solidaire)

Le Guide santé en Pays Ruffécois

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Ruffécois (instauré fin 2015) et dans une logique de réduire les problématiques d'accès aux soins et aux droits, un Guide Santé en Pays du Ruffécois a vu le jour, grâce au soutien financier du Département de la



Charente et de l'Agence Régionale de Santé. Ce guide rassemble les professionnels de santé et les structures médico-sociales, sociales et institutionnelles du Pays Ruffécois et vise à donner aussi bien aux professionnels qu'aux usagers les références et informations nécessaires pour permettre à tous une meilleure orientation et un meilleur accès à la santé.

Le Guide Santé est disponible gratuitement auprès des professionnels de santé et les pharmacies et est consultable dans les 88 communes du Pays du Ruffécois.

La version numérique est disponible et téléchargeable sur www.paysduruffecois.com

calitom
service public des déchets

Aiguilles, seringues, scalpels, bandelettes... Ces déchets de soins usagés, qu'ils soient piquants, coupants ou tranchants présentent des risques. Attention, pour les jeter, il n'existe qu'une seule solution : les boîtes hermétiques gratuites DASTRI disponibles en pharmacie !

Si vous êtes en auto-médication et utilisez des seringues, aiguilles, scalpels, lancettes, cathéters..., ces déchets disposent d'une filière de collecte et de traitement spécifique. Ils présentent en effet des risques de blessures ou de piqûres avec transmission de germes, bactéries ou virus, pour ceux qui les manipulent. Cela peut concerner vos proches, les agents de collecte ou de tri lorsqu'ils sont mis par ménage dans les sacs noirs ou les sacs jaunes.

Si vous réalisez vous-mêmes vos soins à domicile (diabète, hépatite, hémophilie...) ou administrez des soins à votre animal, soyez très vigilants après utilisation des aiguilles, seringues, lancettes...

Vous pouvez vous procurer une boîte spécifique gratuitement en pharmacie. En effet, grâce à l'éco-organisme DASTRI, la majorité des pharmacies du département dispose de contenants hermétiques sur demande. Une fois chez vous, vous y placez vos déchets médicaux. Puis une fois pleine, vous la rapportez à votre pharmacien qui pourra vous en remettre une nouvelle.

La liste des pharmacies partenaires en Charente sur le site internet www.dastri.fr Des agents d'Atrion, le centre de tri départemental des sacs jaunes situé à Mornac, sont régulièrement blessés ! Les conséquences sont lourdes : analyses, suivi médical régulier pendant plusieurs semaines, stress et angoisse.

Une information de Calitom www.calitom.com – n°vert 0 800 500 429



Avec la généralisation des télé-procédures, la réforme engagée depuis 2016 au sein du réseau des préfectures et des sous-préfectures sous l'appellation « plan préfectures nouvelle génération » est désormais opérationnelle.

La simplification est au cœur des préoccupations de l'État. Avec le « plan préfectures nouvelle génération » et notamment son volet consacré à la dématérialisation des procédures de délivrance des titres, les administrés peuvent désormais effectuer directement en ligne leurs demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de carte grise, depuis le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>

Il s'agit de rendre les démarches des administrés plus faciles et rapides en réduisant leurs déplacements et en évitant les délais

d'attente.

A RETENIR Pour effectuer vos démarches en ligne, vous devez créer un compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Une fois créé, votre compte vous permettra de réaliser votre démarche puis de suivre son avancement.

Permis de conduire

Depuis le 29 septembre 2017, les guichets "permis de conduire" de la préfecture de Charente sont définitivement fermés. Vous êtes invités à effectuer vos démarches en ligne sur le site

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Immatriculation de vos véhicules

À partir du 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation seront enregistrées exclusivement de manière numérique, soit par l'utilisateur lui-même, soit, si l'utilisateur le souhaite, par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé. Cela aura pour conséquence la fermeture des guichets usagers de la route des préfectures et des sous-préfectures. La gestion des dossiers de demandes de titres de certificat d'immatriculation sera confiée à un Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT). Toutes les démarches d'immatriculation sont accessibles en ligne via :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Le centre social de Mansle (05 45 20 72 08) est agréé ANTS. Si vous souhaitez des renseignements concernant vos dossiers, n'hésitez pas à contacter la mairie et le centre social.

Carte d'identité et passeport

Votre demande doit être déposée auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil, ; les plus proches de notre commune sont Mansle, Ruffec, Chassenuil,

Angoulême.

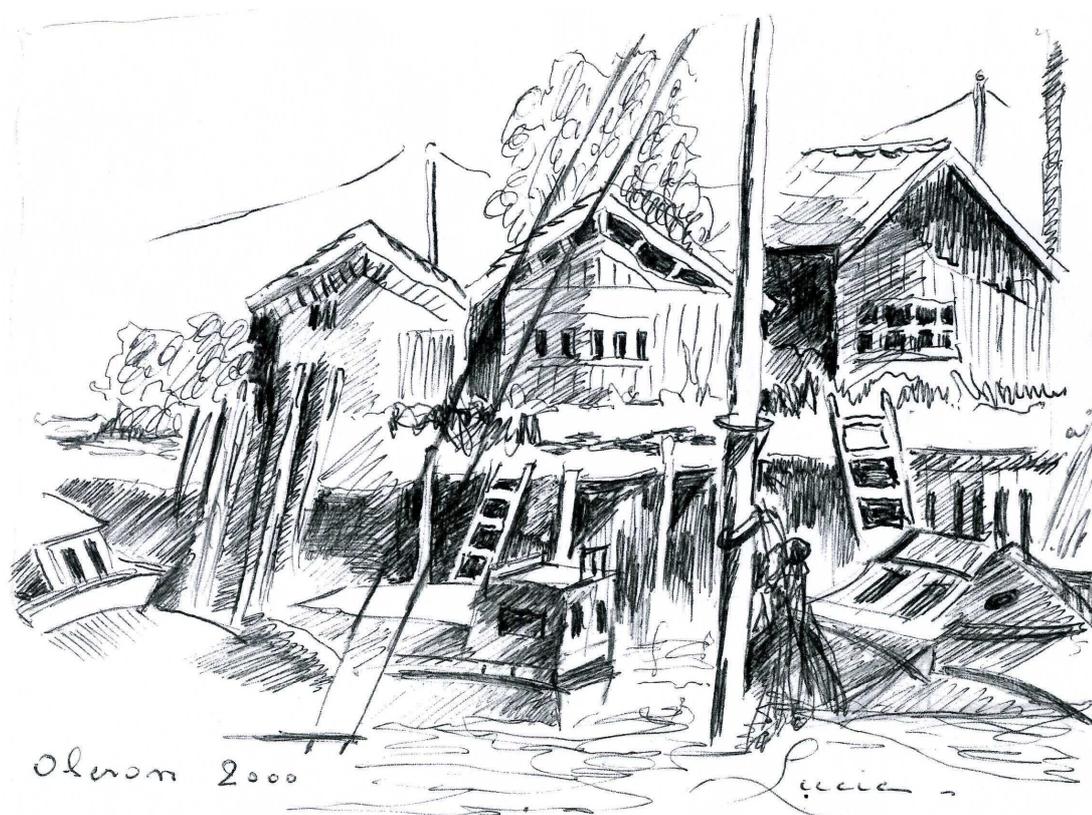
Il faut prendre rendez-vous.

Pour tout renseignement ou pour aider à compléter votre dossier, notre secrétariat de mairie et d'agence postale reste à votre disposition.



Le 23 janvier 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cela aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Il sera donc utile de procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 23 janvier. La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Il s'agit de la même démarche déjà faite le 5 avril 2016. Pour de plus amples renseignements, l'ANFR vous invite sur son site internet www.recevoirlatnt.fr ou par le biais de son centre d'appel (appel non surtaxé) au 0970 818 818.





Parties de Pêche d'Antan

Mes Parents arrivèrent à St Groux en 1947, au « Café des Pêcheurs » dans sa version originale qui deviendrait plus tard « L'Hôtel Les Trois Saules » avec l'addition de la nouvelle construction.

L'établissement bien nommé, comptait alors exclusivement sur la clientèle de pêcheurs habitués qui occupaient les cinq chambres les week-ends et pendant les vacances d'été.

Ils arrivaient presque tous d'Angoulême en traction avant, Panhard et autres Simca, déjà tout harnachés de kaki pour ne pas perdre de temps. L'un d'eux, moins fortuné sans doute, venait à bicyclette !

Pour la pêche au coup, mon père préparait les emplacements et appâtait quelques jours à l'avance à grandes poignées de blé qu'il avait fait cuire longuement.

Partis de bon matin chargés de leur attirail, les pêcheurs revenaient peu avant midi avec des « Filoches » pleines de tanches, brèmes ou gardons, souvent de belle taille. Maman devait préparer une partie, car ils voulaient goûter à « leur pêche » ! Les voisins profitaient souvent du surplus.

Les champions étaient les pêcheurs au lancer ; ils traquaient le brochet qui foisonnait à cette époque.

Un jour d'automne, ils revirent chargés comme des baudets. La grande table de la cuisine était couverte de brochets de toutes tailles, quelques uns dépassaient largement les 10 livres. Ils vendaient tout ce poisson à Angoulême.

Une autre pêche passionnante était celle des chabots ou chevesnes qui colonisaient l'Étouyer.

Plein d'arêtes et peu comestibles, ils intéressaient le pêcheur par leur défense très vive. A la mouche ou à la sauterelle, on prenait quelque fois des spécimens de 5 ou 6 livres.

Moi-même qui avais 9 – 10ans, je pêchais la perche avec une petite ligne et des vers, au bord de la rivière, un jour, caché derrière un buisson dans la prairie, j'en avais sorti 28 au même endroit.

Aujourd'hui, prendre quelques pièces demande beaucoup de patience et l'on se souvient avec nostalgie du paradis de la pêche qu'était St Groux au temps du Café des Pêcheurs.

Christian Faure



MAIRIE DE SAINT-GROUX

Directeur de la publication : Gérard BOUCHAUD

Rédactrice en chef : Gaëlle SENNAVOINE

Rédacteurs(trices) : Gérard BOUCHAUD, Gaëlle SENNAVOINE, Sigrid FAURE, Martine SY, Maurice SY, Lucie DUBOURG, Christian FAURE.

Photos : la mairie

Imprimé par Charente Bureautique service, ZI Gate grenier 16730 FLEAC